CESP

DISPOSITIF INTERNET GLOBAL

SYNTHESE DE L'AUDIT

2022

Centre d'Etude des Supports de Publicité
55, rue Anatole France 92300 LEVALLOIS-PERRET - Tél. : +33 1 40 89 63 60
SIREN : 775 690 589 – Code APE : 741 E – Association Loi 1901 – TVA Intracommunautaire FR 69 775 690 589

SYNTHESE DE L'AUDIT DU DISPOSITIF INTERNET GLOBAL 2022

A la demande de ses adhérents, le CESP audite le dispositif Internet Global de Médiamétrie qui a pour principal objectif de fournir au marché l'audience dédupliquée au global et sur chacun des écrans (ordinateur, smartphone et/ou tablette) des sites et applications consultés ainsi que le profil des internautes. Ces données sont également utilisées par des acteurs tiers tels que l'ACPM pour produire les audiences Brand de la presse (papier et digital), ou des sociétés développant des solutions de ciblage publicitaire.

Ce dispositif mis en place à partir des données d'octobre 2017 s'appuie sur les trois panels Internet, qui produisaient précédemment les résultats d'audience par écran, et sur une méthodologie de fusions. La production des résultats d'audience est issue des fusions et s'appuie sur un échantillon d'individus virtuels reconstitués. Ce dernier est construit principalement à partir du sous-échantillon des panélistes bi- ou tri-mesurés, en moyenne 7 084 panélistes répondants en 2022.

Le présent rapport d'Audit du CESP porte sur le dispositif de l'année 2022 et plus précisément :

- Le recrutement du dispositif Internet Global, i.e. l'ensemble des individus qui ont accepté de participer à au moins un des trois panels Internet
- Le suivi et la gestion des trois panels (relances, règles d'exclusion…)
- L'analyse de la qualité des échantillons de chacun des trois panels (taille, structure de l'échantillon, taux de *churn*…)

Il reprend par ailleurs les conclusions du dernier Focus du CESP sur les redressements socio-démographiques et hybrides, les étapes de calage, et leur impact sur les résultats d'audience.

Ce rapport ne couvre pas l'ensemble des étapes de pré-traitements conduites par Médiamétrie au niveau de chaque Panel Internet[1] et de la collecte des données qui font ou pourront faire l'objet de focus complémentaires. En effet, pour répondre à la demande du Comité Scientifique de disposer de documents méthodologiques détaillés tant sur les contrôles métier appliqués en production que sur la méthodologie d'un point de vue technique, Médiamétrie met en place des ateliers spécifiques avec l'équipe du CESP qui aboutiront à la rédaction conjointe de notes intégrant un volet scientifique détaillé sur les modèles statistiques et leur validation quantitative. Ces notes seront produites dans le cadre de focus.

Enfin, le Comité Scientifique salue les efforts de Médiamétrie pour détecter et pallier, dans la mesure du possible, les difficultés de mesure liées aux évolutions technologiques permanentes de l'univers à étudier.

[1] A titre d'illustration, les pré-traitements tels que l'exclusion temporaire de panélistes « atypiques », le traitement des « *outliers* » (i.e. l'élimination de visites par sous-domaine), la fusion « Domicile et Lieu de travail » qui concernent le Panel Ordinateur ne sont pas couverts par le présent Audit.

A partir de ses différents contrôles et analyses conduits sur l'année 2022,

Le CESP considère satisfaisant :

- Le principe consistant à obtenir des résultats multi-*devices* à partir d'individus mesurés partiellement, compte tenu des difficultés à obtenir l'accord d'un panéliste pour être mesuré sur tous ses terminaux.
- Le principe d'utiliser une étude unique pour produire l'ensemble des structures théoriques de redressement des Panels Internet de Médiamétrie.
- La suppression du sous-panel Ordinateur WORK compte tenu de sa non-représentativité de l'univers des individus ayant accès à internet sur leur lieu de travail.
- Le taux de panélistes répondants élevé pour le Panel Mobile : en moyenne 94% des panélistes recrutés contribuent à la production des résultats d'audience chaque mois.
- La mise en place d'un baromètre chutes permettant de comprendre les causes poussant les panélistes à quitter le dispositif Internet Global.
- L'expertise des enquêteurs PRM (site Armatis) qui répondent aux panélistes rencontrant des problèmes techniques avec l'installation des systèmes de mesure sur leurs *devices*, ce qui évite des abandons et favorise la participation à plusieurs panels.

Le CESP émet des réserves sur :

- La mesure des applications avec la sécurisation de plus en plus forte des systèmes d'exploitation, en particulier iOS, qui gêne le fonctionnement du *meter* RealityMine et contraint ce dernier à avoir recours à des modélisations pour identifier la navigation des panélistes (ex : algorithme d'inférence pour identifier les applications en focus depuis iOS8, modélisation du temps passé sur TikTok).
- Le guide mis à disposition des utilisateurs dans l'interface de restitution des résultats qui ne précise pas que les résultats d'audience sont calculés sur des individus virtuels et non sur des panélistes bruts.

Le CESP recommande :

- De modifier le descriptif du dispositif communiqué aux clients et au marché en précisant que la mesure Internet Global est basée sur trois panels, un panel par écran, dont un sous-échantillon d'individus bi- ou tri-mesurés pour produire les audiences dédupliquées au global et sur chacun des écrans des sites et applications.
- D'augmenter la part des panélistes bi- ou tri-mesurés qui sert de socle à l'élaboration des modèles de passage entre panels. Le Comité Scientifique souligne que le nombre de panélistes bi- ou tri mesurés décroit depuis 2021 bien qu'il reste au-dessus de l'objectif de 6 500 panélistes avant exclusion.
- Pour les Panels Tablette et Ordinateur, de s'assurer que tous les *devices* éligibles sont installés puisqu'il s'agit d'une mesure foyer.
- De supprimer les 268 panélistes recrutés via parrainage pour la production des prochains résultats d'audience.

- De mettre en place un suivi pour contrôler le nombre de panélistes par mois pour lesquels une partie de la navigation https n'a pas pu être remontée par le *meter* NetSight et leur profil.
- Sur les panélistes qui ont quitté le dispositif Internet Global :
    - De mettre en place des entretiens semi-directifs auprès de ces derniers dans le mois qui suit leur départ, en ciblant la tranche d'âge sur laquelle il y a le *churn* le plus élevé, et en complément du baromètre chutes.
    - De mener une étude quantitative sur leurs données de navigation, afin de vérifier si le *churn* est corrélé à des comportements spécifiques.
- De poursuivre les évolutions au niveau des *meters* et applications de mesure afin de n'exclure aucune navigation des internautes et de mesurer les applications en focus, quel que soit le système d'exploitation du smartphone ou de la tablette.
- De conduire des analyses complémentaires sur chaque strate de fusion afin d'apprécier l'hétérogénéité des profils et évaluer la robustesse de chaque modèle.
- Pour le redressement des panels, d'envisager de nouvelles approches méthodologiques à partir d'une enquête de calage réalisée auprès d'un échantillon d'au moins deux fois la taille du Panel Ordinateur, l'échantillon le plus important à date.
- De supprimer l'étape de calage sur les pages *site-centric* notamment car elle repose sur une métrique imprécise en raison de l'évolution constante des techniques de programmation des sites et des applications.

Le CESP recommande aux utilisateurs :

- D'être vigilants sur la significativité des résultats, en particulier compte tenu de l'extrême faiblesse des seuils de publication des résultats à la case (à partir de 50 individus virtuels). A cet égard, le Comité Scientifique considère que l'utilisation du terme « panéliste » dans le guide est impropre.
- De notifier que l'univers de mesure ne tient pas compte de l'ensemble des systèmes d'exploitation et d'avoir à l'esprit que tous les modèles de smartphones, ordinateurs, tablettes et versions d'OS ne sont pas éligibles à la mesure.
- De noter que l'audience des contenus vidéo digitaux visionnés ne fait pas partie du champ de la mesure.

Le Comité Scientifique
Le 4 juillet 2023

CESP
audited